

# Concours de photos 2019

## «Quimper, c'est l'été»

Pour la 8<sup>ème</sup> année le Centre des Abeilles propose son concours de photos photo

" **Quimper, c'est l'été**" en partenariat avec la Ville de Quimper, le journal Côté Quimper et photo Kerisit. Cette année le thème retenu est « **les passerelles** » pour la catégorie adulte (+ de 15 ans) et thème libre pour la catégorie enfants (- de 15 ans).

**Pour participer : règlement et bulletin de participation disponibles sur :**

- [www.centredesabeilles.fr](http://www.centredesabeilles.fr)

- Envoyer par mail (à concoursphotos@centredesabeilles.fr)

- une photo prise à Quimper cet été dans la rue de jour comme de nuit.
  - Exposition et récompenses lors de la Fête de la Soupe 2019
  - Date d'ouverture le 21 juin 2019 et de clôture le 22 septembre 2019

Infos : contact@centredesabeilles.fr ou 02 98 55 33 13

## RÈGLEMENT DU CONCOURS de PHOTOS 2019 « Quimper, c'est l'été »

### Article 1 : intitulé

Il est ouvert, à toutes et à tous, sur la Ville de Quimper un concours de photos sur le thème «**Quimper, c'est l'été**» - **Thème : les passerelles. Les images numériques** devront être prises à **Quimper pendant l'été 2019**.

L'objectif du concours est de valoriser la pratique de la photographie, d'avoir un regard anonyme sur notre Ville et de développer une participation citoyenne.

### Article 2 : organisateurs

Le concours est organisé par l'association **le Centre des Abeilles et la Ville de Quimper** en partenariat avec le journal **Côté Quimper** et le magasin de photo **Kerisit**.

### Article 3 : participation

Pour participer au concours il faudra :

- remplir, signer et envoyer le bulletin de participation à l'adresse suivante : **concoursphotos@centredesabeilles.fr**
- envoyer **une photo numérique en format JPG (de 2M de pixels minimum)**, conformément à l'article 1.
- une personne ne pourra participer qu'une fois avec une seule photo.

### Article 4 : calendrier

- le concours est ouvert à partir du 21 juin.
- la date limite de participation est le vendredi 22 septembre à 18h.

### Article 5 : récompenses et expositions

Pour favoriser la participation des enfants, deux catégories de prix seront attribués :

- 1er et 2ème prix pour les moins de 15 ans.
- 1er et 2ème prix pour les 15 ans et plus.
- Un prix spécial du jury

### Article 6 : autorisation et droits

- Les participants gardent tous les droits sur leurs photos.

- Ils (les participants) autorisent les organisateurs à utiliser les photos dans le cadre de l'exposition organisée lors de « la Fête de la Soupe 2019 ».
- Ils donnent aussi au Centre des Abeilles, à la Ville de Quimper et au journal Côté Quimper la possibilité de publier les photos sur leurs sites internet ou sur d'autres supports dans le but de valoriser le travail mené.
- Les participants doivent veiller au respect du droit à l'image, et de ce fait sont responsables du contenu de leur œuvre.

### **Article 7 : jury et les cas non prévus**

- Le jury est composé de représentants des trois structures organisatrices, d'un professionnel de la photographie et d'un membre du club photo des Abeilles.
- Les décisions du jury sont sans appel.
- Tous les cas non-prévus dans ce présent règlement seront traités à l'amiable par les organisateurs.

Fait à Quimper le 21 juin 2019

### **Les organisateurs**

Photo Kerizit  
Côté Quimper  
Mairie de Quimper  
Centre des Abeilles

## Bulletin d'inscription 2019

Nom et prénom : -----

Age :-----

Adresse : -----

Téléphone : -----

Email : -----

**En participant à ce concours, j'ai lu et approuvé son règlement et je m'engage à le respecter.**

Date : -----

-----  
**Pour les mineurs – autorisation parentale**

Je soussigné (e) : -----

Mr ou Mme : -----

Demeurant au : -----

autorise mon enfant (nom et prénom de l'enfant) à participer à ce concours.

Date : -----

**Envoyer ce bulletin avec votre photo à l'adresse suivante :**

**[concoursphotos@centredesabeilles.fr](mailto:concoursphotos@centredesabeilles.fr)**